Image not found or type unknown

Quelle modification de logement faut-il déclarer à la mairie

Par **jacques22**, le **08/06/2016** à **14:47**

Bonjour,

Ma mairie m'a demandé de régulariser le changement de mon portail de garage.
Or, j'ai du le faire rapidement suite au cambriolage de l'ancien.
Dans mon quartier ça rénove à tour de bras en totale illégalité et on me reproche d'avoir changé mon portail!
Faut-il vraiment tout déclarer à la mairie : portails, portes, fenêtres, volets, couleurs de murs, clotures extérieurs etc,?

Merci i d'avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés